

**E.N.S.S.I.B.**  
**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE**  
**DES SCIENCES DE L'INFORMATION**  
**ET DES BIBLIOTHEQUES**

**UNIVERSITE**  
**CLAUDE BERNARD**  
**LYON I**

**DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE**

**Rapport de Recherche Bibliographique**

**LE METIER DE DEPUTE AUJOURD'HUI**

Réalisé par : ALLAOUI - CROYAL Halima

Sous la Direction de : Mme Cécile CHANUT - GUIEU

Attachée parlementaire de Mr Jean-Pierre LUPPI  
député de la 2ème circonscription du Département de l'Isère.

**1993**

A4

**E.N.S.S.I.B.**  
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DES SCIENCES DE L'INFORMATION  
ET DES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITE  
CLAUDE BERNARD  
LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de Recherche Bibliographique

**LE METIER DE DEPUTE AUJOURD'HUI**



Réalisé par : ALLAOUI - CROYAL Halima

Sous la Direction de : Mme Cécile CHANUT - GUIEU

Attachée parlementaire de Mr Jean-Pierre LUPPI  
député de la 2ème circonscription du Département de l'Isère.

1993  
ED  
14

1993

43f.

Cette recherche bibliographique a été commanditée par Mme Cécile CHANUT-GUIEU, attachée parlementaire de Mr Jean-Pierre LUPPI député de la deuxième circonscription de l'Isère, et doit assister à l'élaboration d'une thèse en Sciences politiques.

## FICHE PRESENTATIVE

Titre : Le métier de député aujourd'hui

Auteur : ALLAOUI - CROYAL Halima

Descripteurs : député, 5ème République, France, catégorie socioprofessionnelle, cumul des mandats, moyens de communication, élections législatives, département de l'Isère.

Keywords : member of parliament, France, socio-professional class, electoral mandate pluralism, mass media, departement of Isère, parliamantary elections.

# SOMMAIRE

1/ PRESENTATION DU SUJET .....	5
2/ METHODOLOGIE DE RECHERCHE .....	6
2.1 Délimitation du sujet.....	6
2.2 Les sources d'informations .....	8
3/ TRAITEMENT DES INFORMATIONS OBTENUES.....	17
3.1 Gestion des Informations.....	17
3.2 Analyse quantitative des résultats .....	18
3.3 Analyse qualitative .....	21
4/ PRESENTATION ADOPTEE.....	23
4.1 A l'intérieur des notices .....	23
4.2 Classification des notices .....	24
5/ LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	25
5.1 Résumés .....	25
5.2 Liste des références bibliographiques. ....	32
6/ LISTE DES POINTS DE LOCALISATION.....	44

## 1/ PRESENTATION DU SUJET

Il apparaît à certains analystes de la vie politique française, que le problème essentiel des institutions aujourd'hui, est devenu celui du Parlement. L'interrogation porte sur la place des parlementaires, leurs influences au sein des pouvoirs publics et leur aptitudes à faire face aux décisions qu'exigent les changements actuels et rapides de la société. Dans ce contexte, le député semble avoir, aujourd'hui, une double image :

- d'un côté, une image personnalisée "notre député" résultante de la politique de décentralisation. Une image favorable qui justifie la sollicitude de la présence du député par les habitants de toutes parts dans la vie locale.
- de l'autre côté, une image institutionnelle, "les députés" en général, une image souvent contestée et facilement critiquée, une image résultante du développement d'un certain antiparlementarisme accusant les députés d'inefficacité, d'inutilité et d'une incapacité à accomplir le rôle de relais entre la circonscription et le Gouvernement et pour lequel ils ont été élus.

Quelle place tient réellement le député dans la société française aujourd'hui ? quel est son statut ? les différents cadres à l'intérieur des quels il exerce son mandat ? les origines politiques et socioculturelles des députés ? quelle est réellement sa vie quotidienne ? et son avenir face à l'Europe ? etc.

Au seuil des prochaines élections législatives, ces interrogations, et bien d'autres, redeviennent des thèmes d'observations et de débats. A ces questions, des auteurs ont essayé d'apporter des réponses. De notre côté, et afin de permettre une meilleure analyse de la situation, nous avons essayé de faire un croquis de l'état de l'art sur le sujet quel que soit le profil de l'auteur : politicien, universitaire, journaliste etc. et quel que soit le type du document : article, monographie, thèse...

### **2.1 DELIMITATION DU SUJET**

#### **2.1.1 Délimitation géographique :**

Le sujet concerne uniquement le député français et plus précisément, le député national par opposition au député européen. De ce fait, notre recherche se limitera géographiquement à la France, non en ce qui concerne les sources d'information mais en ce qui concerne l'information primaire.

#### **2.1.2 Délimitation linguistique :**

Notre recherche ne s'est pas limitée aux documents écrits en langue française. Certains documents écrits en langue anglaise, par des français ou étrangers, obtenus lors de la recherche, ont été retenus.

#### **2.1.3 Délimitation chronologique :**

Le sujet concerne le métier de député aujourd'hui. Ainsi, nous avons limité notre recherche à partir de 1980. Cependant, nous avons retenu un quelques références datant de 15 ans et d'autres portant sur une période passée de l'histoire de ce métier. car le plan de travail de Mme Chanut-Guieu comporte une partie historique et évolution de ce métier.

#### **2.1.4 Délimitation terminologique :**

Le premier problème à résoudre, en examinant le sujet, a été un problème de terminologie. Une délimitation d'un champ terminologique pour la recherche s'impose. Elle est constituée de :

- la sélection des termes simples et/ou composés que nous jugeons pertinents pour la recherche bibliographique.
- la définition de quelques termes clés.

**a) Sélection des mots-clés :**

Le choix des mots-clés a été basé sur :

- la consultation de la commanditaire de la recherche afin de dégager les aspects importants du sujet
- une opération préliminaire de recherche manuelle qui a donné une base pour la constitution des mots-clés
- la lecture de la documentation sur le sujet
- la consultation du thesaurus de la Banque d'Informations Politiques et d'Actualités de la Documentation Française (BIPA), 2ème édition, 1992.

Ainsi, nous avons dégagé la liste suivante de mots-clés :

- Député
- Parlement européen
- Scandale politique
- Assemblée Nationale
- Election législative
- Moyens de communication
- Cumul des mandats
- Vème République
- Département de l'Isère
- catégorie socioprofessionnelle
- France

**b) Définitions :**

La recherche dans un dictionnaire spécialisé en sciences politiques a résolu le problème. La source de ces définitions est : "Lexique de politique"/ DEBBASCH, Charles; DAUDET, Yves. Paris : Collection Dalloz; 1984.

- Assemblée Nationale :

Nom donné dans la constitution de 1958 à la Chambre basse élue au suffrage universel direct pour cinq ans (485 députés).

- Député :

Appellation traditionnelle des élus de la chambre basse en France. La chambre Basse est une assemblée dont les membres élus ou désignés représentent la population. Actuellement est chargé de voter les lois et le budget

- Elections législatives :

Nom donné, en France, au mode de désignation des députés à l'Assemblée Nationale (tous les 5 ans).

- Cumul des mandats :

c'est lorsqu'une même personne est autorisée à détenir simultanément plusieurs mandats.

## **2.2 LES SOURCES D'INFORMATIONS**

La démarche et le choix des sources d'informations ont été conditionnés par :

- La nature du sujet et les questions auxquelles nous cherchons à apporter des réponses
- Les instruments et les sources d'information disponibles
- Les moyens matériels (temps, déplacements, coût des interrogations, etc. )

### **2.2.1 SOURCES MANUELLES :**

La recherche manuelle s'est avérée une étape intéressante qui a dégagé des lignes de force pour la recherche. A ce stade, nous avons effectué la recherche à partir des entrées suivantes : "député", "Assemblée Nationale", "Parlement", "élection législative", "France", "pouvoir législatif".

### 2.2.1.1 Fichiers matières :

a) Bibliothèque de l'Institut des Etudes Politiques de Lyon (IEP) :

Nous avons pu obtenir 5 références dont la plus récente date de 1982. (l'alimentation du fichier matières s'est arrêté en 1989).

b) Bibliothèque de Droit-Administration Economique et Sociale, Villeurbanne :

Nous avons obtenu 4 références pertinentes et plus récentes (1992) que celles obtenues précédemment.

c) Bibliothèque inter-universitaire de Lyon II :

Nous n'avons pu obtenir qu'une seule référence pertinente datant de 1970.

### 2.2.1.2 Fichier analytique:

Le fichier articles des périodiques de l'IEP-Lyon:

C'est un fichier matières des articles de périodiques dépouillés par l'IEP de Lyon. Les fiches comportent, en plus de la description bibliographique standard, un résumé sur l'article. Nous avons obtenu 9 articles pertinentes

### 2.2.1.3 Dépouillement des périodiques :

Nous avons dépouillé quelques titres de périodiques (IEP de Lyon) sur une période de 10 ans.

- The Tocqueville Review
- Correspondance municipale
- L'actualité juridique, Droit administratif
- Revue du Droit public et de la Science Politique en France et à l'étranger
- Pouvoirs

Cette opération a donné 7 articles pertinents.

#### 2.2.1.4 Bulletin signalétique :

La "Revue Française de Sciences Politiques : travaux inédits des Sciences Politiques" :

Il est produit par la Fondation Nationale des Sciences Politiques et est organisé par ordre alphabétique des sujets. La recherche peut se faire à partir de la table alphabétique des sujet ou de l'index. Nous avons dépouillé la collection de ce bulletin de 1970 à 1992, et nous avons obtenu 9 références pertinentes sur les 22 ans.

#### 2.2.2 SOURCES INFORMATISEES

##### 2.2.2.1 Les CD-ROM :

###### a) CD-Thèse :

Réalisé à l'initiative du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, l'édition 1992 de ce CD-ROM contient 230.000 thèses de doctorat soutenues en France depuis 1972 dans toutes les disciplines.

##### Procédure d'interrogation :

<b>Mode d'interrogation</b>	<b>Mots-clés</b>	<b>Résultat</b>	<b>Pertinence</b>
Par mot du titre	"Député"	7	0
	"Députés"	12	0
	"Assemblée Nationale"	6	0
	"Elections législatives" ET "France"	23	0
	"Parlementarisme"	2	0

Par sujet	- Troncature sur "DEPUT" Sélection : "chambre des députés" OU "député" OU "députés"	8	1
	- Troncature sur "PARLEMENT" - Croisement de l'étape précédente ET "France"	25 20	0
TOTAL		103	1

La seule référence obtenue, à partir de cette recherche, est une thèse de doctorat soutenue en 1976.

b) B.G.F. (Bibliographie Générale de France) :

Ce CD-Rom contient les notices des monographies présentes à la Bibliothèque Nationale depuis 1975 et jusqu'au 30 novembre 1990.

Mode d'interrogation	Mots-clés	Résultat	Pertinence
Par mot du titre (mt)	mt = "député" OU mt ="députés"	39	0
	mt = "assemblée nationale"	9	0
	mt ="Elections législatives"	0	
	mt = "Parlementarisme" OU mt="parlement"	24	
	Croisement de l'étape précédente ET mt = "France"	10	0
Par mot sujet (ms)	ms= "assemblée nationale"	0	
	ms="Parlementarisme" OU ms="parlement"	47	8
	ms="Elections législatives"	6	0
TOTAL		135	8

### c) ELECTRE :

Edité par "Le Cercle de la Librairie", c'est l'équivalent des "Livres Disponibles".  
Nous avons consulté l'édition de 1991.

<b>Mode d'Interrogation</b>	<b>Mots-clés</b>	<b>Résultat</b>	<b>Pertinence</b>
Table des sujets CDU, s/classe : politique	parlement, Assemblées, parlementarisme.	50	0
Mots clés de la table CDU	député	50	0
	elections législatives	6	0
	parlement	50	0
Matières : descripteurs de vedettes matières	député	8	8
	parlement	50	0
	elections législatives	6	0
Total		220	8

Parmi les 8 références pertinentes, 6 ont déjà été obtenues lors de l'interrogation du CD-ROM BGF.

#### 2.2.2.3. L'interrogation en ligne :

Nous avons consulté le "Répertoire des banques de données professionnelles" de l'ADBS, 13e édition 1992, afin de repérer les banques de données appropriées au thème de la recherche.

##### a) FRIPES (Fichier régional d'information politiques économiques et sociales)

Produite par l'Institut des Etudes Politiques de Lyon, cette banque de données contient 38 milles références bibliographiques à partir de 1984 dans le domaine politique, social et économique. C'est une base accessible sur le serveur SUNIST et par minitel (36.17).

L'interrogation s'est effectuée, en présence de la documentaliste du centre, par : descripteur=député croisé avec (et) descripteur=france. Nous avons obtenu 13 références dont 8 sont pertinentes.

b) SOCIAL SCIENCE SEARCH (Socisearch) :

\* Présentation :

C'est une base de données américaine produite par l'Institut de l'Information Scientifique (ISI), contient tous les enregistrements publiés dans le Social Sciences Citation Index et est disponible sous le serveur DIALOG (n°7).

\* Couverture :

SOCISEARCH contient 2,5 millions de références internationales, à partir de 1972, en sciences sociales. Les domaines couverts sont : anthropologie, communication, démographie, histoire, sciences politiques, linguistique, etc.

\* Organisation :

Les descripteurs adoptés sont ceux de l'auteur. Cette base de données a pour particularité d'avoir des citations à la fin de chaque référence à partir desquelles on peut en obtenir d'autres. Mais le signalement de ces citations reste insuffisant pour obtenir les documents.

\* L'interrogation :

Nous avons pu interroger SOCISEARCH pendant une journée de formation-URFIST sur les bases de données en sciences sociales.

S parlement?

S1 = 7827

S France OR French

S2 = 243

S S1 AND S2

S3 = 0

S parliamentary(W)election?

S4 = 984

S S4 AND S2

S5 = 0

S deputy OR member?(2W)parliament? OR delegate?

S6 = 104

S S6 AND S2

S7 = 1

La référence obtenue date de 1973 et les citations sont comprises entre 1911 et 1973. Ce résultat reflète la suprématie de la littérature anglo-saxonne, même dans une base de données qui se veut internationale.

c) LOGOS :

\* Présentation :

C'est une base de données française produite par la Direction de la Documentation Française et qui regroupe 215 milles documents.

\* Couverture :

Elle concerne l'actualité politique et administrative française :

- L'information administrative
- l'information politique
- l'information de presse

\* Interrogation :

Question 1

?depute-maire ou depute ou deputation

Réponse = 4261

Question 2

?deput+/t 5m (metier? ou profession)/de/ti/dev

réponse = 6

Question 3

?1 ET parlement(av)européen/de

réponse = 30

Question 4

?3 SAUF depute(AV)européen/ti/de/dev

Réponse = 7

Question 5

?1 ET cumul des mandats/ti/de/dev

réponse = 22

Question 6

?5 ET /DOM biblios,papyrus,chronologie

réponse = 16

Question 7

? (5ème(AV)republique/ti/de/dev) OU (Vème(AV)republique/ti/de/dev)

réponse = 522

Question 8

?1 OU 7

réponse = 0

Question 9

?1 ET Isère/ti/de/dev

réponse = 34

Question 10

?9 ET /DOM biblios,papyrus,chronologie

réponse = 12

Question 11

?1 ET scandal/ti/de/dev

réponse = 9

Question 12

1 ET medias/de OU communication/de

réponse = 26

Question 13

?12 ET /DOM papyrus,chronologie,biblios

réponse = 16

Question 14

?élection législative

réponse = 142

Question 15

?14 ET France

réponse = 129

Question 16

?1 ET 15

réponse = 86

Question 17

?16 ET /DOM biblios,papyrus,chronologie

réponse = 30

Remarque :

Nous n'avons pas eu besoin de faire une sélection sur l'année. Parmi les 94 références obtenues, seules 40 sont pertinentes dont 6 ont déjà été obtenues par les autres sources.

## **3/ TRAITEMENT DES INFORMATIONS OBTENUES**

### **3.1 GESTION DES INFORMATIONS**

Après analyse de la typologies et caractéristiques des références obtenues, nous avons crée sous le logiciel documentaire ADHOC, une base de données composée de quatre fichiers :

- un fichier monographies
- un fichier articles
- un fichier thèses
- un fichier manifestations

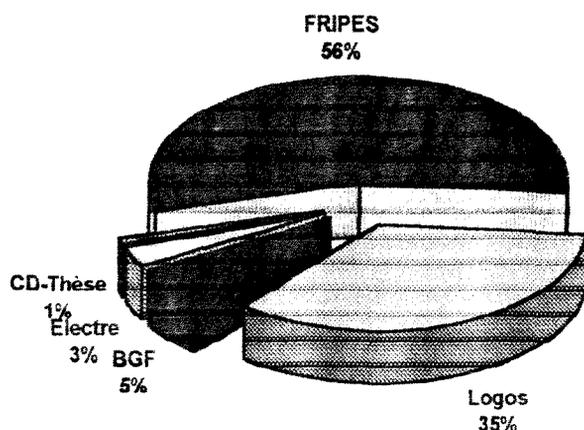
Les champs composant le fichier articles et monographies ont été définis sur la base de la norme AFNOR Z 44-005 pour la présentation des références bibliographiques : contenu, formes et structures. La norme citée ne traitant pas les thèses et les travaux de manifestations ( colloques, symposium...), nous avons retenus les champs adoptés par le Bulletin signalétique de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Un champ de localisation a été ajouté pour faciliter l'accès au document par la commanditaire de la recherche.

Ainsi, sous ADHOC, nous avons pu :

- créer des modèles d'édition pour l'impression des références
- utiliser les caractères enrichis (RTF) pour mettre en relief des informations importantes
- classer les document par leur typologie et par ordre alphabétique de sujets.
- collecter les données nécessaires pour l'analyse des résultats et ce par le biais de l'interrogation

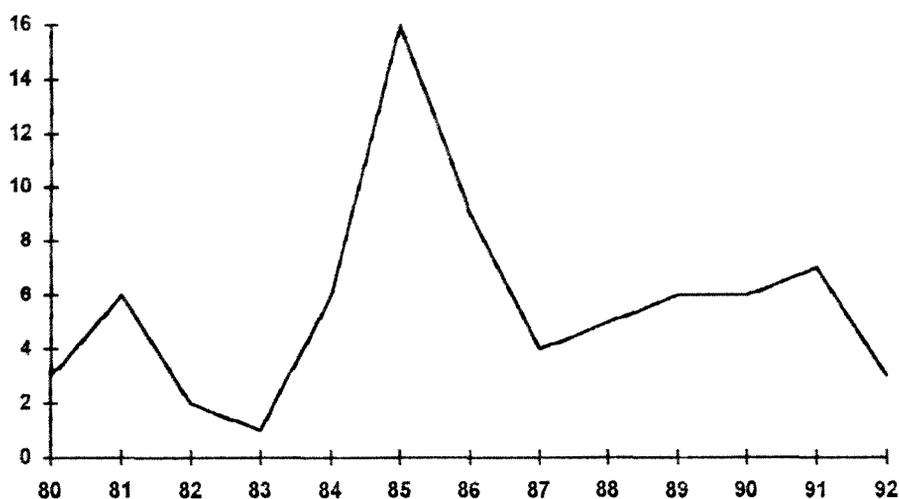
## 3.2 ANALYSE QUANTITATIVE :

### 3.2.1 selon le taux de pertinence (sources informatisées)



On remarque que la base de données FRIPES présente 56% de taux de pertinence alors que LOGOS n'en présente que 35%. Nous expliquons ceci par le fait que cette dernière couvre les textes officiels (lois, décrets, etc.), des documents que nous n'avons pas retenus (selon le demande de Mme Chanut-Guieu). La base de données SOCISEARCH n'est pas présentée car nous avons considéré que les résultats obtenus ne sont pas significatifs.

### 3.2.2 Selon les années :



On remarque un pic relatif au nombre des documents en 1985. En effet, 18,50% de l'ensemble des documents obtenus a été produit cette année. On peut relier ceci au contexte politique français (elections, debat sur le reforme politique, etc.).

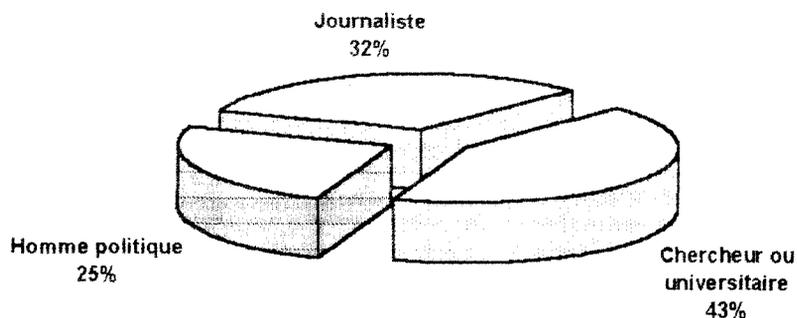
### 3.2.3 Selon le profil des auteurs :

Pour obtenir les informations nécessaires a cette analyse nous avons cherché dans :

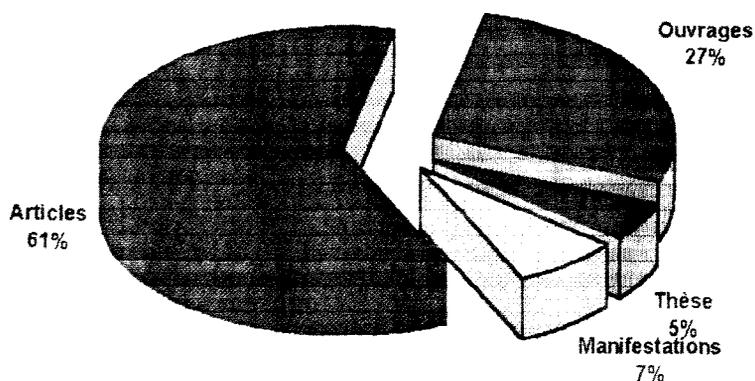
- le champ "Affiliation" de la base de données LOGOS, en ce qui concerne les documents dont elle est la source
- la biographie "Who's Who in France"
- le Dictionnaire de Biographie Française (collection de 15 volumes)
- le document primaire même (quand on peut l'obtenir)

Ainsi, nous avons pu dégager trois catégories d'auteurs :

- universitaire ou chercheur
- homme politique (en activité ou non : ministre, député, maire...)
- journaliste



### 3.2.4 Selon le type de document :



Les articles de périodiques présentent plus de 50% de l'ensemble des documents obtenus. Ceci va parfaitement avec les souhaits de la commanditaire de la recherche.

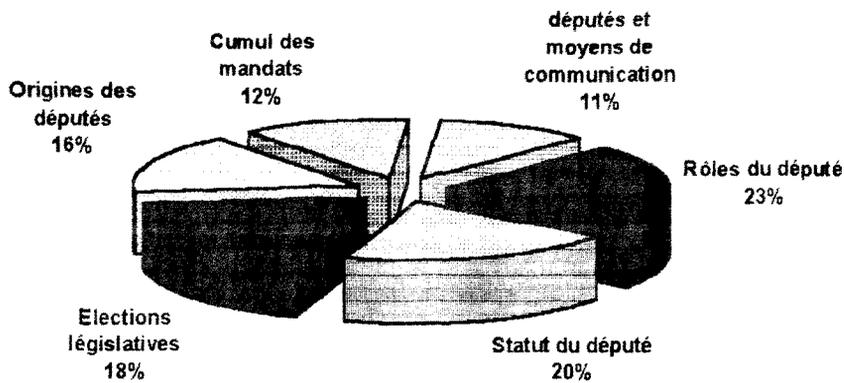
### 3.2.5 Selon les thèmes traités :

Nous avons classé les documents obtenus, d'après le sujet traité prédominant<sup>1</sup>, sous 6 grands thèmes:

- Le statut du député (immunité parlementaire, incompatibilité, indemnités...)
- Rôles du député (vie politique locale, Assemblée Nationale...)
- Députés et moyens de communication (audiovisuel, informatique, presse...)
- Les élections législatives
- Le cumul des mandats
- Les origines des députés (politiques, socioculturelles..)

---

<sup>1</sup> En effet, un même document peut traiter d'autres aspects.



### 3.3 ANALYSE QUALITATIVE

Ayant eu l'occasion de compulser 58% de l'ensemble des documents obtenus, nous avons pensé analyser et, par la suite, dégager les différents discours tenus dans les documents. Ainsi, nous avons constaté qu'il existe différents niveaux de discours que nous avons tenté de regrouper comme suit :

- Le discours à tendance "subjective" : émane surtout des hommes politiques ayant exercé, ou exerçant, un mandat de député.
- Le discours à caractère "institutionnel" : utilisée particulièrement dans les publications émanant de l'Assemblée nationale et de la Documentation Française.
- Le discours qui se veut "vulgarisateur" : tente plutôt à informer et former les lecteurs sur tel ou tel aspect du sujet les touchant ( élections législatives, rôles du député, etc.)
- Le discours à tendance "objective" : concerne essentiellement les documents relatifs aux enquêtes et aux sondages.

## **4/ PRESENTATION ADOPTEE**

### **4.1 A L'INTERIEUR DES NOTICES**

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous avons respecté la norme de l'AFNOR Z 44-005 pour la présentation des notices relatives aux articles et aux monographies. La norme citée ne traitant pas les thèses et les travaux de manifestations, nous avons retenus la présentation adoptée par le Bulletin signalétique de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Des informations sur la localisation du document (quand elles sont disponibles) sont ajoutées à la fin de chaque notice pour faciliter l'accès au document par la commanditaire de la recherche. Les notices se présentent comme suit:

#### **1. Articles:**

Responsabilité principale (en gras). Titre. Responsabilité secondaire. In Titre de la source (en italique) , Date, Volume, Numéro, Pagination de la partie. Localisation.

#### **2. Manifestations ( colloque, séminaire...):**

Auteur de la participation (en gras). Titre de la participation. Type de la manifestation. Organisateur(s). Intitulé (colloque, symposium...), Lieu, Dates, Année. Localisation.

#### **3. Monographies:**

Responsabilité principale, (en gras). Titre. Responsabilité secondaire. Edition. Lieu d'édition: Editeur, Année. Pagination. Collection. Notes. ISBN. Localisation.

#### 4. Thèses:

Responsabilité (en gras). Titre. Intitulé du diplôme. Directeur. Etablissement, Ville, Année. Pages. Localisation.

### 4.2 CLASSIFICATION DES NOTICES

#### a) d'abord le thème traité :

Cette classification en thèmes s'est basée sur le sujet dominant dans le document. Ces thèmes sont classés par ordre alphabétique :

1. Le cumul des mandats
2. Les élections législatives
3. Les députés et les moyens de communication
4. Les origines des députés
5. Le rôle du député
6. Le statut de député

#### b) ensuite, le type du document :

1. Articles
2. Manifestations (travaux)
3. Monographies
4. Thèses

#### c) et enfin, les auteurs

## **5/ LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

### **5.1 RESUMES :**

#### **5.1.1 Le cumul des mandats**

Le cumul des mandats est une spécificité française qui est née des caractéristiques particulières des relations entre le pouvoir central et le pouvoir local. Il est née également de la faiblesse des partis qu'elle a, à son tour renforcé. Cette pratique a survécu malgré la "nationalisation" de la politique sous la Vème République et les lois de la décentralisation. Les lois du 30 décembre 1985 modifiant le Code électoral visent aussi bien le cumul avec un mandat parlementaire national que les autres types de cumuls. La multiplication des mandats est désormais interdite, mais l'association des postes de député et de maire est toujours aussi fréquente .

Selon J. C. Musclet, sous la Vème République, les deux tiers des députés détiennent un mandat de maire ou de conseiller général, et plus d'un tiers détient ces deux mandats à la fois. Le nombre de députés détenteurs d'un mandat local, qui ne dépassait pas 35,7% sous la IIIème République (1936) et 42% sous la IVème République, s'est stabilisé au-dessus de 70% à partir de 1973.

Le mandat local apparaît comme une assurance-fonction si utile qu'il est non seulement supporté mais aussi, activement recherché par les députés. Ces derniers recherchent les mandats locaux qu'ils ne possédaient pas. Ainsi, 425 députés sur 491 ont été candidats aux élections municipales de 1983; les mêmes constatations peuvent être faites à chaque renouvellement partiel des conseils généraux et c'est une attitude présente dans tous les groupes politiques. Le mandat national est conçu comme comportant une obligation implicite pour les députés de briguer des mandats locaux. Il en résulte que pour quelques centaines d'hommes, la politique est un métier à plein temps. Ainsi, seule la disponibilité de chaque député peut assurer le bon fonctionnement des groupes et une participation réelle et active au travail des Assemblées.

Les positions des auteurs, vis à vis de cette question varient. Selon M. Reydellet, c'est une pratique qui a des conséquences néfastes: notabilisation des élus, renforcement de la centralisation et absentéisme parlementaire. L'auteur propose une interdiction du cumul pour une meilleure pratique de la démocratie. Meny, Y. pense que ce système de cumul risque de favoriser l'apparition de nouvelles élites locales, de renforcer le contrôle des partis sur les candidats, ou encore d'accentuer la structuration. Musclet trouve que cette pratique n'entraînera pas de grands changements dans les habitudes politiques françaises.

### 5.1.2 Les élections législatives

Le suffrage universel n'est plus seulement un mode de désignation des députés, c'est une institution politique en soi et c'est elle qui sert de fondement aux autres. La notion de campagne électorale a gardé la valeur qu'elle avait autrefois, tout en évoluant. Elle manifeste moins une rupture avec le rythme normal de la vie politique, mais elle comporte de plus en plus une organisation du débat qui la différencie des temps ordinaires.

Les principes d'élection des députés sont basés sur deux notions :

- un scrutin uninominal : dans chaque circonscription, il y a un seul siège à pourvoir
- un scrutin majoritaire : seuls sont élus les candidats qui ont obtenu la majorité.

L'article 1er de la loi constitutionnelle du 25 février 1975 relative à l'organisation des pouvoirs publics disposait que La chambre des députés est nommée par le suffrage universel dans des conditions déterminées par la loi électorale. Cette tradition s'explique, d'après Bernard Tricot, par l'idée que le mode de scrutin pour l'élection des membres du Parlement doit être réglée par celui-ci. Selon le même auteur, c'est l'expression de la notion de "souveraineté parlementaire" traditionnellement admise sous la IIIème et IVème République. C'est aussi le désir de ne pas figer les modalités de scrutin , qui doivent rester assez facilement modifiables, afin de s'adapter à des conditions politiques nouvelles.

Ces conditions sont loin d'être décisives. Elles reflètent un état d'esprit selon lequel le mode de désignation des députés est, dans l'organisation du Parlement, un élément juridiquement de seconde zone, que le législateur peut modifier selon les vues et les intérêts de la majorité. Il s'agit au contraire, d'une question fondamentale qui devrait être réglée par la Constitution et sur laquelle le peuple devrait être appelé à trancher directement, puisqu'il s'agit pour lui de désigner ses représentants à l'Assemblée nationale. Il serait normal que le peuple choisisse lui-même la manière de procéder à cette désignation.

### **5.1.3 Les députés et les moyens de communication**

Les députés sont des hommes pressés. Pris entre leurs responsabilités au niveau de la circonscription, les votes de lois et les polémiques avec le Gouvernement, prennent-ils au moins le temps de s'informer ?

D'après un sondage réalisé par Jean François Le Men, les députés semblent regarder la télévision et écouter la radio moins que leurs concitoyens. Ils accordent tous une priorité à la presse régionale et aux informations qui touchent leur circonscriptions. En revanche, les titres parisiens : "Le Figaro", "Le quotidien de Paris", "Le Monde" et "Le Matin" divisent les députés et semblent refléter des attitudes et comportements diversifiés quant aux moyens d'information de ces derniers. L'environnement local et socio-politique parlementaire, la presse, les sondages... contribuent à diversifier l'information. Les assistants et fonctionnaires parlementaires sont investis d'une triple mission : l'accumulation, la sélection et la transmission des informations importantes.

Les relations entre les députés et les journalistes sont caractérisées par un dilemme : entre la méfiance et la coexistence pacifique. En effet, Les journalistes sont très attentifs aux prises de positions et aux réactions des députés vis à vis des événements, notamment pour ce que révèlent celles-ci de l'état de l'opinion. De ce fait, ils sont particulièrement présents dans les couloirs du Palais-Bourbon. Mais, il est constaté que, généralement, les députés ne se livrent pas devant les journalistes à des déclarations de manière très libre, ils préfèrent garder la spontanéité de leurs réactions et prises de positions pour les réunions avec les dirigeants de leur formations politiques. La loi du 29 décembre 1966 a réglementé l'usage des moyens de communication, radio et télévision, par les députés pendant les campagnes électorales et a limiter le temps de leurs interventions devant le public.

Les députés français sont entrés dans l'ère de l'informatique. Ainsi, Parlement et Gouvernement se trouvent placés sur le même pied d'égalité quant à l'accès aux sources d'information. J. F. Le Men trouve que ces nouvelles technologies de l'information risquent d'enraciner davantage les députés dans la vie locale au détriment de leurs activités nationales et risquent de renforcer l'influence des groupes politiques toute en spécialisant les députés.

#### 5.1.4 Les origines des députés

En France, il n'y a pas une image type du député. La "vocation" de député a des origines sociales, politiques et culturelles très diverses. En effet, le système politique français favorise une grande diversité dans le recrutement des élus en général. Cette diversité résulte de l'histoire politique et sociologique de la France. Il n'y a pas un cursus honorum type qui mène à la carrière parlementaire des députés.

Une enquête effectuée par trois chercheurs de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Cayrol, Parodi et Ysmal sur 407 députés, prouve que les députés français sont loin d'être uniformes tant en ce qui concerne leur environnements socioculturels que leurs carrières et expériences politiques. Ces facteurs renvoient aux expériences vécues par les députés et aux héritages culturels qu'ils ont reçu bien avant leur accession au Parlement, d'où l'existence d'une corrélation entre les expériences vécues et les attitudes politiques des députés. Les professions, les niveaux d'instruction et les degrés de pratiques religieuses n'ont, donc, pas de sens en dehors des orientations politiques et idéologiques qui accompagnent l'ascension des députés. En effet, pour la très grande majorité d'entre eux, l'appartenance à une formation politique tient une place très importante et nombreux sont ceux qui considèrent que leur émergence de la masse (élection) est liée à la formation politique dont ils sont membres.

La France est, avec la Grèce, au dernier rang des démocraties européennes quant au nombre de femmes titulaires d'un mandat de député. En effet, le pourcentage des femmes élus en 1945: 5,9% est strictement le même que celui de 1986, aucune progression en 41 ans ! et un énorme décalage, qui ne s'est pas comblé, entre les représentations masculine et féminine.

Les origines de ce déséquilibre sur l'échiquier politique national ont fait l'objet de nombreuses études et commentaires variés dont l'ouvrage<sup>2</sup> de Pascal, J., un ancien député. Pascal essaye d'apporter des éléments de réponse, à travers les biographies des rares femmes choisies par les partis et qui ont eu le privilège de passer le barrage du suffrage universel. Une grande partie des femmes députés ont été choisies pour leur renom personnel ou celui de leur mari. Ce phénomène social a fait l'objet de la participation de Catherine Castano, intitulée "Au nom du père ou du mari: l'héritage familial des femmes députés sous la 5ème République".

### 5.1.5 Le rôle du député

La vie quotidienne d'un député ne se limite pas uniquement aux permanences et aux manifestations officielles. Il exerce son mandat à l'intérieur de divers cadres de travail et doit concilier des rôles multiples.

- Au niveau de la vie locale :

Il existe un lien qui unit le député à sa circonscription. Même si celle-ci résulte d'un découpage sans logique et juxtapose des éléments sans unité, les relations qui se tissent entre le député et ses électeurs dépassent généralement les seuls enjeux électoraux. Ces enjeux sont, certes, présents dans l'esprit du député mais il ne peut rien se passer dans "son espace" (la circonscription) sans qu'il se sente personnellement impliqué. Le rôle du député dans la vie locale est caractérisée par la diversité : une multiplicité des sollicitations allant de la simple présence jusqu'aux fonctions de responsable ou d'animateur : permanences, rencontres des cas individuels et des associations, inaugurations, cérémonies, etc.

Le député a aussi pour rôle de déceler les difficultés et problèmes nouveaux, de réfléchir sur eux et de faire "remonter" ses informations et ses analyses vers les responsables nationaux : ceux de sa formation politique, mais aussi, plus largement, le Parlement ou le Gouvernement.

---

<sup>2</sup> intitulé "Les femmes députés de 1954 à 1988"

- Au niveau de l'Assemblée nationale :

C'est le domaine qui constitue le sommet de la vie quotidienne du député et, surtout, celui pour lequel il a été élu. Il doit préparer les questions au Gouvernement, des questions qui portent généralement sur les grands sujets de l'actualité politique. En revanche, les questions orales du vendredi doivent porter, particulièrement, sur les problèmes locaux les plus cruciaux et les plus urgents. Ces différentes procédures de questions se prêtent le mieux à cette fonction de relais et d'alerte des citoyens vers les responsables nationaux. Le député doit accorder une place importante aux problèmes sociaux car, devant certaines évolutions particulièrement préoccupantes, il doit alerter soit le Gouvernement soit sa formation politique qui l'appelle à prendre un certain nombre d'initiatives.

Mais il est fréquent de constater un écart entre le rôle institutionnel du député et son rôle réel. J. C. Musclet a noté <sup>3</sup>que sous la 5ème République, la théorie du mandat représentatif connaît des altérations profondes. Les députés de la 5ème République trouvent qu'ils ne sont plus que des super fonctionnaires, sans avoir les pouvoirs des fonctionnaires qui, eux, confectionnent les textes et les lois. L'absentéisme au sein des assemblées constitue un symptôme du désengagement des députés et l'opinion publique, à travers un antiparlementarisme, exprime sa réaction devant les disfonctions qu'elle aperçoit.

#### 5.1.6 Le statut de député

Les règles traditionnelles constituant le statut du député, en tant que membre du parlement, sont destinées à assurer son indépendance et à préserver la liberté de vote des électeurs. Ce statut est contemporain en France de la naissance de la représentation nationale à partir de: la première Assemblée nationale le 23 juin 1789 ainsi que les décrets qui ont émané de celle-ci : 1er septembre, 7 novembre et 10 janvier 1789. Le droit positif a fixé et défini les règles qui constituent le statut du député: l'inviolabilité, l'incompatibilité, l'indemnités parlementaire et la déclaration de patrimoine.

---

<sup>3</sup> Dans son livre "Le rôle du député",

Les immunités regroupent tous les principes concernant la protection des opinions et votes émis dans l'exercice des fonctions (l'irresponsabilité) ainsi que les poursuites criminelles et correctionnelles (l'inviolabilité).

En revanche, le libre exercice du mandat de député ne saurait être garanti par sa seule indépendance juridique. La nécessaire autonomie financière du député, longtemps symbolisée par le versement de l'indemnité parlementaire, a été complétée, parallèlement au développement des moyens du pouvoir exécutif, par de différentes facilités et dotations afin de lui permettre d'exercer ses fonctions dans de meilleures conditions. Ce statut financier doit avoir pour contrepartie l'intégrité du député.

Les députés de la IXème législature seront les premiers appelés à prouver que l'exercice d'un mandat parlementaire ne permet pas un "enrichissement indu", en application des textes sur la transparence financière de la vie politique adoptés en mars 1988.

## 5.2 LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES:

### 5.2.1 Le cumul des mandats :

#### 5.2.1.1 Articles:

**GONTCHAROFF, G.** La limitation du cumul des mandats. In *Correspondance municipale*, septembre 1986, p. 4-27. IEP de Lyon.

**MENY, Y.** Les restrictions au cumul des mandats: réforme en symbolique ou changement en profondeur ?. In *The Toqueville Review*, 1987, n° 8, p 279-290. IEP de Lyon.

**MUSCLET, J. C.** Un remède homéopathique ? les lois sur le cumul des mandats et les fonctions électives. In *L'Actualité juridique, Droit administratif*, 20 avril 1986, n° 4, p. 214-220. IEP de Lyon.

**Anonyme.** Le cumul des mandats (revue de presse de 4 articles). In *Le Quotidien de Paris*, 21 juin 1988. BIPA.

**BADEL, G.** Le cumul, pourquoi pas ?. In *Le Nouveau Journal*, 20 février 1980. BIPA.

**BRIZAY, B.** Des cumulards au pied du mur. In *Le Quotidien de Paris*, 27 mars 1986. BIPA.

**CARTON, D.** Cumul des mandats: trois hypothèses. In *La Croix*, 24 avril 1985. BIPA.

**KAJMAN, M.** Le rejet de la politique. La crise du système représentatif. Une étrange profession. In *Le Monde*, 24 août 1984. BIPA.

**LABARRERE, A.; Anonyme.** Interview de M. André Labarrere, ministre chargé des relations avec le Parlement, dans "le matin" le 6 juillet 1981, sur les relations entre le Gouvernement et le Parlement. In *Le Matin*, 06 juillet 1981. BIPA.

**POGNON, O.** Les à-côtés des législatives: la fin du cumul des mandats. Les lois de décembre 1985 entrent totalement en vigueur: pas plus de deux mandats nationaux. Cent quarante députés sortant devant un choix difficile...s'ils sont réélus. In *Le Figaro*, 24 mai 1988. BIPA.

**REYDELLET, M.** Le cumul des mandats et fonctions politiques. In *Les Cahiers du C.F.P.C.*, Juin 1984, n° 14, p. 33-46. IEP de Lyon.

**SEGUIN, P.** Cumul des mandats : une proposition originale. In *Le Figaro*, 22 octobre 1982. BIPA.

### 5.2.2 Les élections législatives :

#### 5.2.2.1 Articles :

**Anonyme.** La Commission des Lois a adopté les trois projets de réforme électorale (Revue de presse). In *Le Figaro*; *Le Monde*, 19 avril 1985. BIPA.

**Anonyme.** La réforme électorale adoptée en commission. In *La Tribune de l'Economie*, 20 avril 1985. BIPA.

**Anonyme.** Le Sénat rejette les deux projets électoraux concernant les députés. In *Le Monde*, 03 juin 1985. BIPA.

**Anonyme.** Les reprises d'un scrutin ambigu. In *Le Quotidien de Paris*, 04 avril 1985. BIPA.

- BARRE, R.; VAJOU, J.C.; CARTON, D.** Interview de M. Raymond Barre, député apparenté UDC, dans "Le Quotidien de Paris" du 3 novembre et "Le Monde" du 21 novembre 1992, sur la cohabitation, l'adaptation de la Constitution, les députés, les médias, la social-démocratie et le libéralisme social. In *Le Quotidien de Paris; Le Monde*, 03 novembre 1992; 21 novembre 1992. BIPA. Les élections législatives.
- BREHIER, T.** La réforme du mode de scrutin. La fin du député-assistant social. In *Le Monde*, 12 avril 1985. Banque d'Information Politique et d'Actualité (BIPA).
- CARTON, D.** Le métier de député et le changement de scrutin. In *La Croix*, 03 avril 1985. BIPA.
- CODACCIONI, M.** La stabilité des députés sous la 5<sup>ème</sup> République. In *Revue Politique et Parlementaire*, n° 933, janvier-février 1988: p. 59-66. Institut des Etudes Politiques de Lyon.
- CRESSON, E.** Interview de Edith CRESSON sur la Cinq à propos d'un rééquilibrage au sein de l'Assemblée Nationale au profit des députés issus du secteur privé. 08 décembre 1991. BIPA.
- DUPHIN, E.** Vous avez dit proportionnelles ?. In *Libération*, 25 mars 1985. BIPA.
- LEVY, L.** Le nombre des députés. In *Population et Sociétés*, février 1986, n° 199, 4 p. Institut des Etudes Politiques de Paris.
- MARTINEZ, J.C.; THIOLLET, J.P.** La proportionnelle au crible du Sénat, J.C. Martinez au Quotidien: "chaque nouveau député coûtera 1425.000 F par an". Les vétérans de la proportionnelle. In *Le Quotidien*, 29 mai 1985. BIPA.
- ZORGBIBE, C.** Jeux de l'hexagone. In *Le Monde Diplomatique*, Février 1980. BIPA.

### 5.2.2.2 Manifestations:

**MERIAU, D.** Mise à l'épreuve de l'hypothèse du clientélisme électoral: étude de l'activité ruralisante des députés ruraux. Les agriculteurs aux urnes. Colloque international. Association des Ruralistes Français, Association Française des Sciences Politiques. 15-16 Novembre, 1990. Bordeaux. Bibliothèque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques - Paris.

### 5.2.2.3 Monographies :

**GERBOD, G.** Les lois électorales: l'élection des députés. Paris: La documentation Française, 1961. 25 p.. Bibliothèque universitaire de Droit-AES, Villeurbanne.

**LINDON, D.; WEIL, P.** Le choix d'un député. Paris: Ed. de Minuit, 1974. Bibliothèque de l'Institut des Etudes Politiques - Lyon.

### 5.2.3 Les députés et les moyens de communication :

#### 5.2.3.1 Articles :

**BARRE, R.** Discours de M. Raymond Barre "Communication et culture: les enjeux économiques". In *Faits et Arguments*, Février 1987. BIPA.

**HUGET, R.** L'enjeu de l'informatique parlementaire. In *Revue politique et parlementaire*, janvier-février 1979, p. 9-17. Institut des études Politiques de Lyon.

**LE MEN, J. F.** Vers un télé-travail parlementaire. In *Projet*, Juin 1985, n° 193. p. 79-89. IEP de Lyon.

**LE MEN, J. F.** Les députés, sénateurs : comment ils s'informent. In *Presse-Actualités*, sept-oct 1983, n° 178, p. 41-47. Institut des Etudes Politiques.

**OBERNEUTER, H.** De la communication directe à la communication médiatisée. In *Problèmes Politiques et Sociaux*, 24 Novembre 1989, n° 620, p. 10. Institut des Etudes Politiques de Lyon.

#### 5.2.3.2 Manifestations :

**BOURDON, J.** Les députés et les journalistes de l'audiovisuel: de la méfiance à la coexistence pacifique. L'Assemblée Nationale aujourd'hui. Colloque. Association Française des Sciences Politiques. 21-22 Novembre, 1985. Paris. Bibliothèque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

**RAYMOND, B.** La société d'information et de communication, la croissance économique et la concurrence internationale (Conférence de presse). Symposium. 01 février, 1989. Davos (SUISSE). BIPA.

#### 5.2.3.3 Monographies :

**LE MEN, J.F.** L'information du Parlement français. Paris: La Documentation Française, 1984. 140 p.

#### 5.2.3.4 Thèses :

**BOUCART, F.** La communication à l'Assemblée nationale et l'information des députés. Mémoire de Maîtrise: Information-Communication. RIEFFEL, R. Institut Français de Presse de Paris II, Paris, 1989. 103 p.

#### 5.2.4. Les origines des députés :

##### 5.2.4.1. Articles :

**Anonyme.** 156 profs pour 6 ouvriers. In *Le Parisien*, 14 juin 1988. BIPA.

**Anonyme.** De moins en moins nombreux, toujours influents (les agriculteurs).  
In *Le Monde*, 28 mai 1987. BIPA.

**Anonyme.** Les députés à la loupe: moins de "profs", plus d'industriels. In *Le Figaro*, 28 mars 1986. BIPA.

**AZOULAI, M.** Assemblée. Les profs toujours majoritaire. "Elles" ne sont que trente-quatre députées. In *Le Matin*, 01 avril 1986. BIPA.

**CANS, R.** Un député sur trois est instituteur, éducateur ou professeur. La république des enseignants. In *Le Monde*, 27 juin 1981. BIPA.

**COQUIDE, P.** Parlement: les fonctionnaires font toujours la loi. In *Le Nouvel Economiste*, 28 mars 1986. BIPA.

**JAUFFRET, M.** La composition sociale de la nouvelle Assemblée. Vague enseignante: 30% des députés sont professeurs ou instituteurs, la diminution du groupe communiste se traduit par une moindre représentation des ouvriers et des femmes. In *L'Humanité*, 07 juillet 1981. BIPA.

**PASSERON, A.** La nouvelle Assemblée Nationale compte plus de fonctionnaires mais autant d'élus locaux que la précédente. In *Le Monde*, 08 août 1981. BIPA.

#### 5.2.4.2. Manifestations :

**BOURREAU, R.** Continuités et discontinuités généalogique en politique: la députation sous les 3eme, 4eme et 5eme République. Héritage politique et parenté: une approche totale de la reproduction du personnel politique. Colloque. Association Française de Sciences Politiques. 14-15 Mars, 1991. Dijon. Bibliothèque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques - Paris.

**CASTANO, C.** Au nom du père ou du mari: l'héritage familial des femmes députés sous la 5ème République. Héritage politique et parenté: une approche totale de la reproduction du personnel politique. Colloque. Association Française de Sciences Politiques. 14-15 Mars, 1991. Dijon. Bibliothèque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques - Paris.

**YSMAL, C.** La socialisation politique des députés français. Héritage politique et parenté: une approche totale de la reproduction du personnel politique. Colloque. Association Française des Sciences Politiques. 14-15 Mars, 1991. Dijon. Bibliothèque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques - Paris.

#### 5.2.4.3. Monographies :

**Anonyme.** Le député. Paris: La Documentation Française, 1972. 96 p.  
(Collection documentation Française, n° 276 ).

**CAYROL, R.; PARODI, J.L.; YSMAL, C.** Le député français. Paris: A. Colin, 1973. (Fondation Nationale des Sciences Politiques. Travaux de Recherches de Sciences Politiques: 23 ). IEP de Lyon.

**PASCAL, J.** Les femmes députés de 1945 à 1988. Préf. DIENESCH, M-M.. Paris, 1990. 360 p. ISBN 2-950-4502-0-2. Bibliothèque universitaire de Droit-AES, Villeurbanne.

**SAINT-CRIQ, R.; PREVOST, N.** Vol au dessus d'un nid de machos. Paris: Albin Michel, 1993. 198 p. ISBN 2-226-06227-0.

#### 5.2.5. Le rôle du député :

##### 5.2.5.1. Articles :

**BELORGEY, J.M.** Le moindre conseiller est plus puissant qu'un député. In *Libération*, 25 avril 1989. BIPA.

**BRIE(de), C.** Rendre aux élus du peuple la capacité de faire la loi. In *Le Monde Diplomatique*, novembre 1989, n° 428, p. 10-11. Institut des Etudes Politiques de Lyon.

**DUHAMEL, O.** Députés sondés. In *Etat de l'opinion*, 1991: p. 163-177. IEP de Lyon/

**FEARS, J.** The french Parliament: loyal workhouse, poor watchdog. In *West European Politics*, juillet, 1990, p. 32-51. IEP de Lyon.

**GERBAUD, D.** Le nouveau métier de député. In *La Croix*, 11 juillet 1985. BIPA.

**HOLLAND, F.** Misère du parlementarisme. In *Autrement*, 1991, n° 122, p. 23-29.

**JACKSON, R. J.** Political cleavage and the use of violence: attitudes of the legislative elite in France. In *Indian Journal of Political Science*, Septembre 1985, vol. 3, n° 46, p. 253-271. IEP de Lyon.

**ROSSIGNOT, A.; LE GUAY, V.** Interview de M. André Rossignot, ministre chargé des relations avec le Parlement, dans "Le Quotidien de Paris" du 27 octobre 1987, sur l'absentéisme parlementaire et le fonctionnement du Parlement. In *Le Quotidien de Paris*, 27 octobre 1987. BIPA.

**TREVILLY, Y.** Réhabiliter "le métier de député". In *Revue Politique et Parlementaire*, mai-juin 1991, n° 953, p. 17-22. IEP de Lyon.

**TURPIN, D.** Crise de la démocratie représentative. In *La Revue Administrative*, juillet-août 1985, n° 226, p. 330-337. IEP de Lyon.

#### 5.2.5.2. Manifestations :

**PINEAU; COHEN, J.; BERNARD, R; KAMBALOURIS [et all..].** Actes de l'Académie, séances et travaux: colloque sur l'enjeu des élections européennes (12 participations). Colloque. Académie Diplomatique Internationale. 7-10 juin, 1979. BIPA.

### 5.2.5.3. Monographies :

**DEFRASNE, J.** Antiparlementarisme en France. Paris: PUF, 1990. ISBN 2-13-043188-7.

**ELGOZY, G.** La grande magouille: les paradoxes du politique. Monaco, Paris: Le Rocher, Presses de la Cité, 1986. 249p. ISBN 2-268-00489-9.

**GUIRAL, P.** La vie quotidienne des députés en France de 1871 à 1914. Paris: Hachette, 1980. Bibliothèque de l'Institut des Etudes Politiques - Lyon.

**KERAMOAL, A.** Monsieur le député. Paris: J. Picollec, 1981. 250 p. ISBN 2-86477-021-0.

**Marianne.** Député, député chéri: Palais Bourbon, mode d'emploi. Paris: Espace Européen, 1991. ISBN 2-7388-0121-8.

**MUSCLET, J. C.** Le rôle du député et ses attaches institutionnelles sous la 5ème République. Préf. de CHARLIER, R. E.. Paris: L.G.D.J., 1979. ( Bibliothèque Constitutionnelle et de Sciences Politiques, tome LXI ) . Bibliothèque de l'Institut des Etudes Politiques.

**MUSCLET, J. C.** Un député, pourquoi faire ? . Paris: P.U.F, 1982. (Droit d'aujourd'hui). Bibliothèque de l'Institut des Etudes Politiques - Lyon.

**TRICOT, B.** Les institutions politiques françaises. Paris: Service de Polycopie de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978. Bibliothèque IEP de Lyon.

### 5.2.5.4. Thèses :

**HENRY, C.** Les questions écrites des députés: droit parlementaire et usages d'un droit. Mémoire de D.E.A.: Etudes politiques. HUITIG, S. Institut des Etudes Politiques, Paris, 1990. 94 p.

**MARILLET, J. Y.** Portrait d'un député-maire. Mémoire de D.E.S.: Sciences politiques. Université de Lyon. 1972. 111 p. Bibliothèque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

### 5.2.6. Le statut de député :

#### 5.2.6.1. Articles :

Centre d'Information Civique. Le député. In *Bulletin d'Information Générale*, 1988, vol. 90, n° 25, p. 8-14. IEP de Lyon.

Centre d'Information Civique. Sur le mandat parlementaire: qui peut être, qui est député ?. In *Bulletin d'informations Générales*, 1984, n° 76, p. 4-9. IEP de Lyon

**GOUX, C.** La Constitution et l'initiative financière des députés. In *Notes et études documentaires*, 1984, vol. 4, p. 144-148. Institut des Etudes Politiques de Paris.

**PRIOU, J.** Les collaborateurs non fonctionnaires de députés. In *Bulletin interparlementaire*, 1984, n° 38, p. 51-83. IEP de Lyon.

**RENOUX, T.** Les moyens d'actions de l'Assemblée Nationale. In *Pouvoirs*, 1985, n° 4, p. 67-88. IEP de Lyon.

**SULEIMAN, E.** Administrator and deputy in France. In *Revue Française des Sciences Politiques*, 1973, Vol. 23, n° 4, p. 729-757. Université de Californie, Département des Sciences Politiques.

#### 5.2.6.2. Monographies :

**ABOUT, N.** Profession, député. Paris : Flammarion, 1981. 192 p. ISBN 2 - 08 - 064305 - 3.

**DRAY, J.** Lettres d'un député de base à ceux qui nous gouvernent. Paris: Flammarion, 1989. 178 p. ISBN 2-08-066376-3.

**FOYER, J.** Le député dans la société française. Paris: Economica, 1991. 220 p. (Collection Mieux connaître). ISBN 2-7178-2052-3. Bibliothèque universitaire de Droit-Lyon III.

**GARRIGUE, D.** Le député aujourd'hui. Paris: Assemblée Nationale, 1992. 132 p.. (Connaissance de l'Assemblée, n°6). ISBN 2-11-087102-4. Bibliothèque universitaire de Droit- AES, Villeurbanne.

**GIRARD, L.; SERMAN, W.** La chambre des députés en 1837-1839: composition, activité, vocabulaire. Paris: Université de Paris Sorbonne, 1976. 239 p.. (Publications de la Sorbonne: études, tome I).

**JULIEU-LAFERRIERE, F.** Les députés fonctionnaires sous la monarchie Juillet. Préf. de DRAGO, R. Paris: P.U.F., 1970. 192 p. (Travaux de recherches de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris. Série Sciences Administratives). Bibliothèque inter-universitaires de Droit - Lyon II.

**ROUJANSKY, O.** Elections, mode d'emploi: pouvoirs, devoirs, privilèges et immunités des députés de l'Assemblée Nationale. Strasbourg : Contre publicité, 1986. 86 p.

**Secrétariat Générale de l'Assemblée Nationale.** Le statut du député. 2ème édition. Paris: Assemblée nationale, 1992. 119 p. ISBN2-11-087097-4. Bibliothèque universitaire de Droit - AES, Villeurbanne.

**Union pour la Démocratie Française;** président, F. Léotard, rapporteur, G. Lardeyret. (Groupe de travail sur le cumul des mandats). Faut-il limiter le cumul des mandats ?. Paris: UDF, 1980. 186 p.

#### 5.2.6.3 Thèses :

**DROUOT, G.** Les fonctionnaires députés sous la 5ème République. Thèse de Doctorat d'Etat. DEBBASH, C. Université Aix-Marseille III, Marseille, 1976.

## **6/ LISTE DES POINTS DE LOCALISATION**

**- BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE AIX-MARSEILLE III**

Section Droit et Sciences Economiques

3, Av. Robert Schuman

13626 AIX-EN -PROVENCE

**- BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE DROIT-AES**

43, boulevard 11 NOV. 1918

69100 VILLEURBANNE

**- BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LYON III**

1, rue Université

69007 LYON

**- BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE LYON II**

43, boulevard 11 NOV. 1918

69007 VILLEURBANNE

**- BIBLIOTHEQUE DE LA FONDATION NATIONALE  
DES SCIENCES POLITIQUES**

27, rue Saint Guillaume

75007 PARIS

**- INSTITUT DES ETUDES POLITIQUES DE LYON**

18, Quai Claude Bernard

69007 LYON

**- LA DOCUMENTATION FRANCAISE**

Banque d'Information Politique et d'Actualité (BIPA)

Service Questions Réponses

8, avenue de l'Opéra

75001 PARIS

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSIB



965242G